

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE JOUGARDI INC.	Numéro de permis 318000	Date d'inspection Le 20 juin 2022	
Nom de l'établissement Le Jougardi		Numéro de téléphone (506) 856-5950	
Adresse 210 Erinvale Drive Moncton NB E1A 9T4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jessica Belliveau-Doiron		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
12(3) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce qu'une vérification du casier judiciaire ou une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas, et la vérification auprès du ministère du Développement social soient effectuées à l'égard de chaque membre du personnel et de chaque personne associée au moins tous les cinq ans.	12(3)	12 mai 2022	
Commentaires : Un employé est en attente de sa vérification auprès de Développement Social. L'établissement ferme pour la période de l'été cependant, l'employé devra avoir sa vérification auprès de Développement Social à son dossier en septembre lors de l'ouverture de la garderie.			
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	02 juin 2022	20 juin 2022
Commentaires : L'exploitant aura une discussion auprès du district scolaire concernant la surface protectrice. L'exploitant indique qu'habituellement la surface protectrice est réaménagé durant la période de l'été. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Une visite sur les lieux n'est pas requise.
Le permis sera renouveler, cependant l'employé en question devra avoir sa vérification auprès de Développement Social à son dossier à l'ouverture de la garderie en septembre 2022.

original signé par  
Jessica Belliveau-Doiron

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 21 juin 2022

Date

original signé par  
Michel Langis

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 juin 2022

Date